

FICHEZ LES TOUS !

LE 1 FÉVRIER 2012 JEAN MARC MANACH

Ce mercredi, dans une relative discrétion, l'Assemblée nationale a adopté un texte permettant de fichier la quasi totalité de la population française. Dénommé "*Fichier des gens honnêtes*", il contiendra les données privées de 60 millions de personnes. Un tel fichier a déjà existé dans l'histoire. En 1940. Il a été détruit à la Libération en raison des risques majeurs qu'il représentait pour les libertés publiques.



L'Assemblée nationale a adopté **ce 1er février 2012** le texte prévoyant le fichage des empreintes digitales et des photographies numérisées de 60 millions de "*gens honnêtes*", pour reprendre l'expression du rapporteur (UMP) de la loi au Sénat, François Pillet, qui avait qualifié la proposition de "*véritable bombe à retardement*".

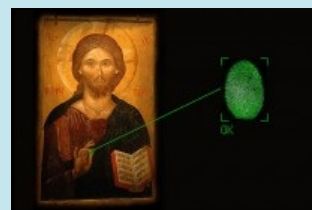
MaJ : les députés doivent d'abord débattre de la **mise en oeuvre du principe de précaution**, et ne pourront donc pas discuter de la proposition de loi avant la fin de l'après-midi.

MAJ, 19h30 : la création du fichier a été adoptée par un hémicycle ne comportant qu'une dizaine de députés. **Le lobbying du GIXEL**, qui regroupe des industriels de l'électronique, n°1 mondiaux des empreintes digitales et des papiers d'identité biométriques, a gagné. La proposition de loi, telle qu'adoptée par les députés, devra néanmoins être rediscutée, en 5ème lecture, au Sénat -qui la refusera-, puis à l'Assemblée -qui l'adoptera, définitivement, en l'état.

C'est la troisième fois, depuis 2005, que le gouvernement essaie de moderniser la carte d'identité. L'objectif affiché est de lutter contre son vol et son détournement, lequel avait déjà valu, en mars 2011, la création d'un **nouveau délit d'usurpation d'identité**, puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende, à l'occasion de l'adoption de la nouvelle **Loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité publique**.

Fin novembre, le ministère de l'Intérieur créait par ailleurs **un nouveau fichier policier** "*relatif à la lutte contre la fraude documentaire et l'usurpation d'identité*" et visant, précisément, à fichier l'"*état civil réel ou supposé (nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe, adresses postale et électronique, coordonnées téléphoniques, filiation, nationalité, photographie, signature)*" des auteurs et victimes présumés d'usurpation d'identité.

De nombreux médias ont relayé le chiffre de 210 000 cas d'usurpations d'identité, par an, chiffre issu d'un sondage biaisé et, **selon François Pillet**, "*obtenu en suivant une méthode unanimement critiquée (et) d'une fiabilité douteuse*", à la demande d'une société spécialisée



VERS UN FICHAGE GÉNÉRALISÉ DES "GENS HONNÊTES"

Pour lutter contre l'usurpation d'identité, qui représente moins de 15 000 faits constatés chaque année, le projet de ...

dans les broyeuses de documents, qui avait donc intérêt à gonfler les chiffres.

Le nombre de faux a chuté de 24%

L'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) estime de son côté que le nombre d'infractions révélées par les services en matière de "faux documents administratifs" (comprenant, notamment, de fausses cartes d'identité), oscille entre 6000 et 10 000, par an. Dans son dernier rapport annuel, l'ONDRP indique avoir enregistré 13 141 faits constatés de fraudes documentaires et à l'identité, dont 6342 "faux documents d'identité", en baisse de 24% depuis 2005, chiffre que s'était gardé de mentionner Claude Guéant et les partisans du fichier des "honnêtes gens" au Parlement :

Tableau 1. Nombre de faits constatés de fraudes documentaires et/ou identitaire par les services de police et de gendarmerie entre 2005 et 2010.

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Total des fraudes documentaires et/ou identitaires | 14 966 | 13 742 | 14 907 | 14 928 | 13 888 | 13 141 |
| Variation annuelle (en %) | - | - 8,2 | + 8,5 | + 0,1 | - 7,0 | - 5,4 |
| Faux documents d'identité | 8 361 | 6 970 | 7 834 | 8 114 | 7 093 | 6 342 |
| Variation annuelle (en %) | - | - 16,6 | + 12,4 | + 3,6 | - 12,6 | - 10,6 |

L'ONDRP précise par ailleurs qu'en 2010, 2 670 documents frauduleux français ont été saisis par la Police aux frontières : 1 142 titres de séjour, 216 visas, 651 cartes d'identité, 510 passeports et 151 permis de conduire. Et sur ces 651 cartes d'identité, 133 étaient des contrefaçons, 63 des falsifications, 185 relevaient d'usages frauduleux, 269 avaient été frauduleusement obtenues, et un avait été "volée vierge".

L'ONDRP ne dispose pas du chiffre total des fausses cartes d'identité saisies par l'ensemble des services de police et de gendarmerie. Étrangement, personne, à aucun moment du débat parlementaire, n'a cherché à l'obtenir, ce qui aurait pourtant permis de mesurer l'ampleur du problème, et donc l'urgence (ou non) de valider la pertinence, et la proportionnalité, de ce fichage généralisé de la population française.

Un précédent détruit à la Libération

En juillet dernier, le député (PS) Serge Blisko **déplorait** la "procédure parlementaire pour le moins étrange" adoptée par le gouvernement qui, en privilégiant une proposition de loi (à l'initiative d'un sénateur) et non d'un projet de loi (du gouvernement), permet d'éviter d'avoir à recueillir l'avis du Conseil d'État, "pourtant indispensable en ces matières", ainsi qu'à l'obligation de fournir une étude d'impact :



Vous pensez bien que la création d'un fichier qui, à terme, regroupera plusieurs dizaines de millions de personnes, ne peut pas se passer d'un avis préalable du Conseil d'État et d'une étude d'impact.

Il est vrai que la lutte contre l'usurpation d'identité est un enjeu industriel et commercial important pour la France puisque les entreprises dont nous avons auditionné les dirigeants sont championnes du monde dans ce domaine et qu'elles travaillent à 90 % à l'exportation. Il fallait d'autant plus sécuriser nos débats pour éviter une erreur qui serait très préjudiciable demain à nos industriels.



De plus, soulignait également Serge Blisko, évoquant les auditions des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur, la prise d'empreintes digitales utilisera la "technique criminologique" des empreintes roulées et non pas posées : "nous ne sommes plus alors dans une démarche de reconnaissance d'identité, mais dans la logique d'un fichier de recherches criminelles".



La proposition de loi exclue la “possibilité de reconnaissance faciale des individus dans la rue, dans les transports en commun ou lors de manifestations” que le rapporteur de la proposition de loi à l’Assemblée avait pourtant évoqué avec les industriels, et que Claude Guéant avait initialement proposé de permettre. De même, le fichier ne pourra être utilisé par des policiers que dans les cas d’usurpation d’identité. Mais rien n’empêchera, à l’avenir, de modifier la loi pour élargir les conditions d’exploitation du fichier, comme cela fut le cas avec le fichier d’empreinte génétique (FNAEG), créé pour fichier les criminels sexuels, et élargi depuis aux simples suspects de la quasi-totalité des crimes et délits.

Ce qui, pour Serge Blisko, n’est pas sans poser problème, dans la mesure où “le principe de finalité et de proportionnalité – pierre angulaire de la loi Informatique et libertés de 1978, qui est notre credo dans ce domaine depuis plus de trente ans – n’est pas respecté :



Fichier potentiellement 45 à 50 millions de personnes – cette estimation a été avalisée par tous les interlocuteurs auditionnés en commission – dans le seul objectif de lutter contre l’usurpation d’identité qui touche quelques dizaines de milliers de Français par an, peut-il être considéré comme proportionné ?

L’enjeu est d’autant plus majeur que ce processus est irréversible. Une fois ces données biométriques personnelles – intangibles, immuables, inaltérables – collectées, on ne pourra faire marche arrière.

Monsieur le ministre, j’ai le regret de rappeler que la France n’a créé qu’une seule fois un fichier général de la population, c’était en 1940. Il fut d’ailleurs détruit à la Libération.



François Pillet, le rapporteur (UMP) de la proposition de loi, avait ainsi **qualifié** ce fichier de “bombe à retardement pour les libertés publiques”, et expliqué que, “*démocrates soucieux des droits protégeant les libertés publiques, nous ne pouvons pas laisser derrière nous un fichier que, dans l’avenir, d’autres pourront transformer en outil dangereux et liberticide*” :



« Que pourraient alors dire les victimes en nous visant ? Ils avaient identifié les risques et ils ne nous en ont pas protégé. Monsieur le ministre, je ne veux pas qu’à ce fichier, ils puissent alors donner un nom, le vôtre, le mien ou le nôtre. »



Le ministère de l'Intérieur a récemment reconnu que **10% des passeports biométriques en circulation seraient des faux**, alors même qu'ils avaient précisément été créés pour être plus sécurisés que ceux d'avant. Il eut à ce titre été intéressant qu'une étude d'impact évalue la pertinence de ce genre de papiers d'identité biométriques dits "sécurisés".

Une telle étude d'impact aurait été d'autant plus utile que d'autres pays ont décidé de revenir sur leurs projets respectifs de fichage biométrique de leurs concitoyens. En Grande-Bretagne, le ministre de l'Intérieur a ainsi physiquement détruit, l'an passé, les disques durs contenant les données personnelles de ceux qui avaient postulé pour avoir une carte d'identité. Au Pays-Bas, le ministre de l'Intérieur a de son côté décidé de détruire le stockage les empreintes digitales associées aux passeports biométriques et cartes d'identité, le taux d'erreurs étant de l'ordre de 20 à 25%...



LE PARLEMENT VEUT FICHER LES HONNÊTES GENS

Le projet de fichage 60 millions de "gens honnêtes" oppose sénateurs et députés. Depuis le 12 janvier dernier, ces ...

La semaine passée, le Sénat a vainement tenté de s'opposer à l'exploitation policière de ce fichier des "gens honnêtes", au motif qu'il était "dangereux pour la vie privée des individus", comme l'a souligné Virginie Klès, rapporteur (PS) de la proposition de loi au Sénat :



Je n'ai pas envie de vivre une situation ressemblant à ce que l'on voit dans La Vie des autres ou dans Brazil. Ce scénario, aujourd'hui fictif, pourrait demain être imaginé en France.



En cas de désaccord entre les deux chambres, c'est l'Assemblée qui a le dernier mot. En juillet dernier, en première lecture, la création de ce fichier de 60 millions de "gens honnêtes" avait ainsi été adoptée par sept députés pour, et quatre contre.

Couverture de Marion Boucharlat pour Owni.fr à partir d'une photo de **Sochacki/Flickr (CC-bysa)** sélectionnée par Ophelia Noor ; Photos et illustrations par **Sochacki/Flickr (CC-bysa)** et **Richardoyork/Flickr (CC-byncnd)**

1. plus 3327 "faux documents concernant la circulation des véhicules" et 3472 "autres faux documents administratifs" [↔]

ALL

le 1 février 2012 - 8:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et l'état civil c'est pas un fichier qui regroupe toute la population, des fois ? Et le NIR ?

Les Godwin se ramassent à la peeeelle

VOUS AIMEZ



5

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FANTOM

le 1 février 2012 - 10:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



1) *Le NIR n'est pas géré par l'Intérieur.*

2) *Toute référence à la deuxième guerre mondiale ne relève pas forcément du point Godwin. En l'espèce je dirais qu'elle est au contraire une précision utile et historiquement avérée.*

@owni nos chers parlementaires à l'origine de ce projet doivent avoir droit à plein de petits avantages en nature non ? Une p'tite carto bientôt ?

VOUS AIMEZ



17

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PWET

le 1 février 2012 - 12:00 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Les points Godwin sont décernés quand une allusion au nazisme et / ou a la seconde guerre mondiale est infondée. Dans l'article, la comparaison avec la seconde guerre mondiale me paraît pertinente. Un fichier regroupant toute la population (plusieurs dizaines de millions de personnes), géré par le ministère de l'Intérieur, pour lutter contre quelques milliers d'usage de faux, me semble disproportionné. Ça fait un peu état policier.

Je ne sais plus qui disait (citation de mémoire) « La question n'est pas de savoir si un jour nous vivrons dans une dictature, mais quand ça arrivera ». Ce jour là, nous ou nos enfants, ou petits-enfants, regretteront l'existence du fichier. Comme on dit, l'histoire a une fâcheuse tendance à se répéter...

VOUS AIMEZ



21

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GODLOSE

le 1 février 2012 - 13:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Un point Godwin n'est pas attribué quand il y a "allusion au nazisme et / ou a la seconde guerre mondiale est infondée".

Il est attribué :

- quand il y a une discussion, donc entre 2 personnes ou plus (ce qui n'est pas le cas dans un billet ou un article)*
- quand cette discussion dure longtemps (idem)*

En gros cette loi est vérifiée quand un des interlocuteurs arrive à court d'arguments, et que la comparaison au nazisme arrive, utilisant cette pirouette pour mettre fin au débat qui, sans cela, s'éterniserait (la probabilité d'en arriver là s'approche de 1, plus la discussion dure, il y a donc la notion du temps qui dure).

Ce n'est pas le cas ici. Par contre on voit de plus en plus des attributions de points erronées comme dans le 1er commentaire, ce qui contribue à discréditer cette loi, par abus de langage.

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALL

le 1 février 2012 - 14:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Argumentum ad odium", pour les érudits (et pas "ad hitlerum"). Ensuite l'allusion systématique et redondante aux lois raciales de la II guerre mondiale et aux z'heures sombres de notre histoire dans les articles – billets sociétaux – ouverts aux commentaires – relève pour moi du Godwin : c'est ma liberté de l'interpréter au sens large.

Je ne vois pas de même ce qui change la donne si le ministère de l'intérieur ou bien celui de la jeunesse et des sports gère un fichier national : seule l'utilisation du fichier peut-être malveillante. A moins d'attribuer a priori un intention malveillante à l'intérieur.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FANTOM

le 1 février 2012 - 18:41 • SIGNALER



UN ABUS - PERMALINK

*Godwin outragé ! Godwin brisé ! Godwin martyrisé !
mais Godwin libéré des interprétations étriquées ! Hé
bien je vous le laisse...*

*Je n'attribue pas d'intention malveillante à l'Intérieur,
je constate juste l'usage qu'il fait du STIC et du
FNAEG.*

VOUS AIMEZ



3

LUI

RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

JMAX

le 2 février 2012 - 15:06 • SIGNALER UN
ABUS - PERMALINK



*Le point Godwin s'atteint, il ne se distribue pas... C'est
comme le point d'ébullition... A part ca... Cet article me
désespère...*

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS

LUI RÉPONDRE



0

7-CIRCLES

le 1 février 2012 - 9:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Ces données numériques peuvent aussi servir à identifier les gens sur internet;
en comparant la photo numérique du fichier central, qui est associée à une identité
vérifiée, aux photos Facebook par exemple, on peut faire du recoupement d'identité sur
internet, beaucoup plus précis que le l'attribution d'IP, qui n'identifie pas une personne. Ils
disent que la photo ne sera pas utilisée pour de la reconnaissance faciale, mais pour
faire passer des pilules c'est plus facile en les cassant en morceaux, étape par étape.
Plus le temps passe et plus le www ressemble à the "Matrix", avec dans le rôle des
agents Smiths et co., des agents de la NSA, de la DCRI. Et Néo, on le cherche toujours
...*

VOUS AIMEZ



11

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PHIL

le 2 février 2012 - 9:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Néo n'existera jamais et nous serons dans la m...

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE



DALZ

le 1 février 2012 - 10:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*http://fr.wikipedia.org/wiki/Numéro_de_sécurité_sociale_en_France
+1 pour le point godwin, mais toutefois il est vraiment NECESSAIRE d'en arriver au
point Godwin. Il c'est passé la même chose en 78 et c'est non seulement normal mais
surtout vital !
Ca permet de poser des gardes fous qui seront posés très clairement dès la création du
projet de loi définitif. Ce permettant de bien suivre toute dérive, et, effectivement, à ce
moment là, de lutter contre.
En revanche, je vois pas pourquoi créer ce genre de fichier, c'est clairement une
aberration. Ca supprime totalement le "droit à l'oubli" qui existe au bout d'un certain
nombre d'année. Il y a bien déjà un fichier des gens malhonnête pour faire simple non ?
(casier judiciaire) Alors pourquoi en faire un sur les gens honnête ? Les raisons, d'après
l'article ne semblent pas très clair et les statistiques encore moins fiable... Comme
d'habituuuuuudeux ! (cf. HADOPI et consœur sur le piratage par exemple). Mais reste à
se poser la question fondamentale, puisqu'il n'y a que les intérêts qui comptent, mais*

alors : a qui profite le crime ?

VOUS AIMEZ  3 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

LE PAMPLEMOUSSE



le 1 février 2012 - 10:36 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*"La proposition de loi exclue (...) Mais rien n'empêchera, à l'avenir, de modifier la loi pour élargir les confisions d'exploitation du fichier."
Excellent article! Dommage pour la relecture.*

Oups, shame on us, c'est rectifié, encore merci

manhack

VOUS AIMEZ  1 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE



N°9

le 1 février 2012 - 10:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



<>

11 député sur 576, j'aimerais savoir ou étaient les autres. Ils sont censés représenter le peuple quand même, si ça les gêne ou s'ils sont trop occupés pour faire leur boulot, ils peuvent démissionner ont ne leur en voudra pas .

VOUS AIMEZ  37 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

PLOP



le 1 février 2012 - 13:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Pourquoi démissionneraient-ils alors qu'ils sont payés pour ?
Et oui, payés même quand ils ne sont pas là.*

Ce qu'on n'accepterait pas de la part d'un employé quelconque est accepté pour des personnes censées nous représenter et ne pas laisser 11 personnes décider ou non d'un fichage de l'ensemble de la population

C'est déprimant ...

VOUS AIMEZ  18 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE



MUSTOFRESH

le 2 février 2012 - 10:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Peut-être que la bonne chose à faire c'est d'écrire à nos députés respectifs en leur demandant pourquoi ils n'étaient pas présents à ce genre de votation, et pourquoi dès lors qu'ils sont censés nous représenter, ils ne sont pas présents. surtout sur des questions aussi importantes que la création d'un fichier qui nous concerne tous. Pourquoi devrions-nous continuer à leur faire confiance lorsque l'on voit ce qu'ils en font, de notre confiance ?

Concernant ce fichier, on pourra toujours dire que de toute façon "moi je n'ai rien à me reprocher", jusqu'au jour, improbable mais pas impossible n'est ce pas, que consommer tel type de produit deviendra illégal, ou que consulter de tels sites deviendra illégal, ou que regarder des émissions satyriques deviendra illégal, ou que penser différemment que le parti deviendra illégal... Qui seront les gens honnêtes désormais... ?

VOUS AIMEZ  14 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

KLINT

le 1 février 2012 - 11:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Les journalistes de France Culture ont consacré de long reportages sur ce sujet dans les journaux matinaux aujourd'hui où ils ont bien mis le doigt sur l'implication des entreprises de biométrie dans le sujet.
Le traitement de l'info sur France Culture est une motivation suffisante pour tuner votre poste FM sur cette station ;)

VOUS AIMEZ  8 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

MATT

le 1 février 2012 - 11:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*ca ne me derange pas sur le fond
la forme par contre me derange; pour qu'il y ait évolution je crois qu'il faut que ce soit
une volonté des citoyens et pour cela nos représentants devraient débattre. Je pense au
Senat plus particulierement qui perd son rôle petit à petit.*

VOUS AIMEZ  1 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE



MIKYKEUPON

le 1 février 2012 - 14:01 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Je viens de vérifier sur le site du sénat, et aucunement aujourd'hui il est
question de discuter d'un tel projet de lois.*

Je vais tout de même écouter.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE



LAMBLLOT JACQUES

le 1 février 2012 - 14:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Nous sommes tous fichés , des que vous avez eu un contac avec la police ,
meme si c'est en tant que victime , vous etes fiché dans le fichier STIC , et ça sans
votrev autorisation !*

Nous sommes en dictature meme si on ne le sais pas

VOUS AIMEZ  4 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

RECRUS

le 1 février 2012 - 14:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*cela dépendrais du contenu de ses données personnels , et que voulaient ils
dirent par la situation en brésil ?*

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

DREX

le 2 février 2012 - 9:45 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



[https://fr.wikipedia.org/wiki/Brazil_\(film,_1985\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Brazil_(film,_1985)) ...

VOUS AIMEZ  1 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

SILAA

le 4 février 2012 - 14:47 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Non ce n'est pas la situation "au Brésil", mais la situation dans le film
Brazil ! Brazil décrit un homme se heurtant à une bureaucratie gargantuesque,*

c'est un film à voir :)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MARC LOUBOUTIN

le 1 février 2012 - 14:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"La proposition de loi exclue la "possibilité de reconnaissance faciale des individus dans la rue, dans les transports en commun ou lors de manifestations" que le rapporteur de la proposition de loi à l'Assemblée avait pourtant évoqué avec les industriels, et que Claude Guéant avait initialement proposé de permettre. "

Remarque à ce sujet :

La réglementation récente sur la vidéo-surveillance (mais déjà vieille et qui date de MAM à l'Intérieur) prévoit déjà cette possibilité, par la qualité minimale techniquement imposée des images des visages (nb de pixels minimum entre les différents points des portraits extraits des films...), très explicitement définie dans les annexes techniques.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LARSÈNE

le 1 février 2012 - 16:23 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Hey. Y a pas ce machin au programme du jour de l'Assemblée Nationale, j'aimerais savoir où vous chopez vos infos.

***C'est pourtant écrit en toute lettre : Discussion en séance publique :
1ère séance du mercredi 1er février 2012
2e séance du mercredi 1er février 2012
2e séance du jeudi 2 février 2012***

Sachant que cela pourrait être bouclé dès ce soir.

manhack

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MIKYKEUPON

le 1 février 2012 - 16:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est ce que je me demandais, je me tape la chaine lcp depuis le début d'aprem pour vérifier ces dires, mais que dalle.

Ah ces moutons qui foncent tête baissé sur des infos bidon, histoire de pouvoir se dire investi politiquement.

SVP, vérifiez vos info avant de montrer les crocs inutilement, ça les arrangent bien de vous voir vous battre pour des choses irréaliste ou romancé.

Dans votre 1er commentaire, vous parliez du Sénat, alors que j'ai écrit que le texte serait débattu à l'Assemblée. Pour ce second commentaire, vous laissez entendre que j'écrirais n'importe quoi, alors que la proposition de loi est bel et bien inscrite à l'agenda .

Vous ne semblez pas très au fait du fonctionnement de l'Assemblée : la séance a débuté à 15h, mais les députés doivent également débattre de la mise en oeuvre du principe de précaution. La protection de l'identité sera débattue après.

Je vous saurai gré de bien vouloir cesser ces commentaires "bidons". Mais sans rancune, aucune.

manhack

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LARSÈNE

le 1 février 2012 - 17:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



En effet, je viens de voir, merci !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LARSÈNE

le 1 février 2012 - 17:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et c'est là toudsuite, maintenant !

<http://www.assemblee-nationale.tv/direct.html>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MONTEIL

le 1 février 2012 - 18:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



A quand la puce??!!! ou la boucle d'oreille comme le bétail?? Je suis foncièrement contre.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALEX

le 1 février 2012 - 20:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ah oui fichez moi ... la paix

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JULIEN

le 1 février 2012 - 22:16 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vous pouvez aussi suivre les dernières annonces et attaques de la vague de hack d'en ce moment ici : <http://www.julianvogin.me/2012/01/22/live-e-ww3/>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BEN

le 2 février 2012 - 11:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Encore un "article" aux relents de populisme primaire. Je suis Français et je suis satisfait que l'état sache précisément qui se trouve sur le territoire. Si tu as des choses à te reprocher c'est ton problème. Ce n'est pas une raison pour polluer toujours un peu plus internet avec de fausses polémiques, qui d'ailleurs, ne sont ni constructives, ni pertinentes.



En revanche, ce qui est révoltant ici, c'est le ton employé : mais où vois-tu une once de similitude avec Vichy ? Sérieusement. Soit tu as séché l'école depuis le primaire (et du coup je comprends mieux pourquoi tu postes sur Owni), soit tu as des objectifs d'audience (dans ce cas là tu ferais mieux de publier les seins de Martine Aubry), soit tu es malhonnête (et ça, seul ton psychiatre peut t'aider).

Enfin, en publiant un torchon pareil, tu réussis une performance que peu ont réussi à égaler : arriver au niveau intellectuel de "Le Post."

La comparaison avec ce qui s'est passé sous Vichy est de Serge Blisko, député socialiste. Sinon, vous avez raison sur un point : votre commentaire est effectivement du niveau de ce qu'il y avait de pire sur LePost.

Ce qui serait bien, la prochaine fois, ce serait de relire l'ensemble de mon enquête, et de revenir donner votre point de vue circonstancié et argumenté, tout en évitant de raconter n'importe quoi, et d'être ordurier.

Merci
manhack

VOUS AIMEZ  3 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

ZENTENO VASQUEZ

le 2 février 2012 - 17:19 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C est quoi des gens honnêtes ?

VOUS AIMEZ  3 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

AGOSTINI

le 3 février 2012 - 7:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



georges orwell: 1984, écrit en 1949, big brother est opérationnel. sacré anticipation georges!!!!!!

VOUS AIMEZ  1 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

DE BURLET

le 3 février 2012 - 10:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK





Lorsque des crimes contre l'humanité sont commis ils sont toujours initiés par des état au travers de leurs gouvernements.

Généralement ce sont les armées qui en constituent le bras armé mais il arrive de plus en plus souvent que les forces de police censées être au service de leurs concitoyens deviennent le relais principal des actions de répression de crimes qui n'existent pas pour servir des intérêts qui n'ont rien de démocratique et qui eux existent bel et bien mais gardent soigneusement leur anonymat.

Seuls des fous peuvent être suffisamment naïfs pour croire que le fichage généralisé puisse servir la démocratie : BIG brother est toujours au service des tyrans.

Ne perdez jamais de vue que la carte d'identité est issue du nazisme en son temps, que la mise en carte était réservée aux prostituées antan, que les patrons esclavagistes avait inventé le carnet de travail pour empêcher le syndicalisme et R E F L E C H I S S E Z : à qui profite le crime ?

VOUS AIMEZ  2 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

DAM

le 3 février 2012 - 22:05 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ce procédé existe déjà! en effet les nouveaux passeports incluent les données biométriques de son possesseur! en particulier les empreintes digitales qui sont numérisés puis stockées dans un endroit inconnu dont la sécurité est inconnue aussi! Que se passerait il si des pirates arrivaient à mettre la main dessus? ils auraient un contrôle de la base du système pyramidal entrain de s'écrouler dans lequel nous vivons qui ils veulent (exceptés eux!!!)

VOUS AIMEZ  1 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

LA TÂCHE

le 5 février 2012 - 17:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



En même temps, l'Etat a perdu de vue depuis longtemps sa mission de garant des libertés de ses administrés. Factuellement, les valeurs morales prétendument défendues par notre république [et république apparentées] n'est que le prétexte au contrôle de la base du système pyramidal entrain de s'écrouler dans lequel nous vivons tous, et que nous portons tous encore sur nos épaules bon gré mal gré.

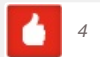
Pour la citation minute, et comme l'ont déjà dit des gens bien plus intelligents que moi : "[...]lorsqu'une longue suite d'abus et d'usurpations, invariablement tendus vers le même but, marque le dessein de les soumettre à un despotisme absolu, il est de leur droit, il

est de leur devoir de renverser le gouvernement qui s'en rend coupable."

Bref.

La Tâche – <http://dystopie.net/2011/07/27/souriez-vous-etes-fiches/>

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

31 pings

Au Bonheur des Nostalgiques | La Méchante Miette le 1 février 2012 - 10:45

[...] et injustifié de l'ensemble de la population. Alors même que le motif est faux, puisque les usurpations d'identité ont baissé, contrairement aux affirmations de Claude [...]

Ça y est : le fichier des honnêtes gens, c'est pour aujourd'hui | BNWZ – Blog-note ou WebZine ? le 1 février 2012 - 13:17

[...] Et le dernier mot, c'est aujourd'hui. [...]

L'état veut ficher les citoyens Français - Chez Mat le 1 février 2012 - 14:41

[...]: <http://owni.fr/2012/02/01/fichez-les-tous/> 0 J'aime About [...]

Liberté, liberté chérie | La Méchante Miette le 1 février 2012 - 19:15

[...] 210 000 victimes d'usurpation d'identité vivaient un enfer (M. Vanneste, vous mentez, le nombre est de 10 000 environ), le meilleur argument aura été celui de l'amélioration de l'identification des [...]

Edito du 1er Février 2012 – Le site - InfosActu le 1 février 2012 - 19:33

[...] Les Anonymous ont également défendu Internet, nos libertés comme à leurs habitudes, mais en Janvier les médias en ont certainement plus parler que d'habitude. Pas toujours en bons termes, mais je suis certain que vous n'êtes plus du genre à croire tout ce que raconte les médias. Eh oui, on ne ferme pas un site comme MégaUpload ainsi, sans en subir les conséquences. Et notre bon vieux président qui félicite cela, pauvre France. Je n'ai pas le nombre de sites ayant subis des attaques. Si vous suivez tout cela sur Twitter comme moi (via @YourAnonNews et @AnonymousIRC entre autres), vous en aurez vu défiler des TANGO DOWN. La centaine a assurément été dépassée, probablement plusieurs centaines, mais peu importe le nombre me direz-vous. C'est la manifestation qui compte. L'OpMegaUpload aura été / est la plus grosse opération d'Anonymous à ce jour. Et il y en aura assurément d'autres, tant que nos gouvernements iront à l'encontre de ce que le peuple souhaite. En plus d'essayer de faire passer un maximum de lois dans leur intérêt en douce. Comme en ce moment avec le fichage de la quasi-totalité de la population française... [...]

Tempête anonyme contre un système archaïque « Digital Wanderer le 2 février 2012 - 10:35

[...] Il suffit simplement de se pencher sur l'actualité pour se rendre compte que nous sommes loin d'être sorti d'affaire. D'un côté, nous avons l'assemblée nationale qui a mis au vote un texte permettant le fichage de tous les français via la nouvelle carte d'identité... [...]

Claude Guéant va ficher les « honnêtes gens » | BUG BROTHER le 2 février 2012 - 10:44

[...] Guéant, lui, a décidé de nous ficher, ce qui a eu le don d'effrayer les sénateurs, qui

ont voté contre la proposition de loi afin que [...]

Fichier des "gens honnêtes": la loi qui passe inaperçue « ActuHighTech le 2 février 2012 - 12:28

[...] Et le dernier mot, c'était hier. [...]

Nouvelle carte d'identité = Tous fichés le 2 février 2012 - 14:47

[...] 210.000 cas par an. Un chiffre d'ailleurs vraisemblablement surestimé puisque, comme le notait Owni, l'ONDRP n'a constaté que 6.342 cas de faux documents d'identité en 2010, un nombre [...]

« Fichier des gens honnêtes » !! Section Mios le 2 février 2012 - 23:37

[...] sérieux: en toute discrétion, à l'initiative du flic en chef Guéant, il est prévu de fichier tous les détenteurs d'une carte d'identité biométrique, soit, à terme, près de 50 millions d'individus, dont VOUS ! Et ce, pour éviter les 6 à [...]

Le «fichier des gens honnêtes» : tous fichés pour votre sécurité! | Chrétienté Info | Eglise Catholique le 3 février 2012 - 8:12

[...] députés ont adopté mercredi soir en petit comité un texte prévoyant la création d'un fichier répertoriant les empreintes digitales de 45 à 50 m... -voire, à terme, de la quasi-totalité de la population. L'objectif: lutter contre [...]

Avec la nouvelle carte d'identité, les Français seront tous fichés « MediaBeNews le 3 février 2012 - 13:09

[...] 210.000 cas par an. Un chiffre d'ailleurs vraisemblablement surestimé puisque, comme le notait Owni, l'ONDRP n'a constaté que 6.342 cas de faux documents d'identité en 2010, un nombre [...]

WeekLette : Gazette de la semaine [03/02/2012] le 4 février 2012 - 12:42

[...] On va tous être fichés (comme si c'était pas déjà fait...) ! lire l'article [...]

Les mots de Mélo » Little Brother – Cory Doctorow le 5 février 2012 - 5:30

[...] dès qu'elle le peut. On pense au Pass Navigo des transports parisiens, on pense aussi au « fichier des gens honnêtes » qui a été adopté par l'Assemblée Nationale ce 1er février 2012 ou encore au dépistage [...]

France: fichier les gens honnêtes?! (Sic) - FAICMFSF le 5 février 2012 - 10:58

[...] OWNI: Fichez-les tous! [...]

Little Brother – Cory Doctorow « Le club des lecteurs numériques le 5 février 2012 - 17:28

[...] dès qu'elle le peut. On pense au Pass Navigo des transports parisiens, on pense aussi au « fichier des gens honnêtes » qui a été adopté par l'Assemblée Nationale ce 1er février 2012 ou encore au dépistage de [...]

de quoi le nym est-il le nom? « le 6 février 2012 - 2:22

[...] en poupe, voir par ex. le projet de loi de fichage adopté à l'Assemblée le 1er février: <http://owni.fr/2012/02/01/fichez-les-tous/> - En Inde, le procédé, employé pour la Sécurité sociale, fait également [...]

Avec la nouvelle carte d'identité, les Français seront tous fichés | Résistance Inventerre le 8 février 2012 - 0:22

[...] 210.000 cas par an. Un chiffre d'ailleurs vraisemblablement surestimé puisque, comme le notait Owni, l'ONDRP n'a constaté que 6.342 cas de faux documents d'identité en 2010, un nombre [...]

Les RG l'ont rêvé, Facebook l'a fait... #oupas | BUG BROTHER le 9 février 2012 - 15:06

[...] ministère de l'Intérieur a dénombré moins de 1000 fausses cartes d'identité l'an passé. Ce pour quoi, et au motif de lutter contre l'usurpation d'identité, il a décidé de [...]

Podcast n°41 | Geek ha Farz le 9 février 2012 - 21:50

[...] Guéant et le fichier des « honnêtes gens » GIXEL va en retirer un bon marché!! <http://owni.fr/2012/02/01/fichez-les-tous/> [...]

Press review #1 – Web Campaigning for Better or for Worse « Geeking the Elysée le 10 février 2012 - 10:54

[...] OWNi.fr: Fichez les tous! [...]

Semaine #05 (2012) – Partie 2/3 | Grokuik le 13 février 2012 - 23:04

[...] Pourra t on continuer à surfer librement et anonymement sur la toile ? Malheureusement, ça risque d'être difficile surtout quand on voit que la mise en place d'un fichier des.... [...]

France: ficher les gens honnêtes?! (Sic) -FAICMFSF le 20 février 2012 - 17:31

[...] OWNi: Fichez-les tous! [...]

1er février 2012, HNR commente l'assemblée nationale qui débat le texte de protection de l'identité « WE ARE HNR le 23 février 2012 - 19:32

[...] La tribu HNR commente pour vous la discussion de l'Assemblée Nationale sur le texte de protection de l'identité (ou son fichier des Gens Honnêtes). On a pris le live en cours. On n'a pas réagi tout de suite en voyant Guéant, ni à ce [...]

Fichez les tous !! Bux Blog le 28 février 2012 - 18:25

[...] <http://owni.fr/2012/02/01/fichez-les-tous/> Ce contenu a été publié dans Articles personnels par bux, et marqué avec assemblée nationale, liberticide, loi, politique. Mettez-le en favori avec son permalien. [...]

Demain on fiche ou comment ficher l'ensemble de la population française « MediaBeNews le 6 mars 2012 - 8:21

[...] national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) estime de son côté que le nombre de "faux documents d'identité" est passé de 8361 en 2005 à [...]

Biométrie appliquée à des libertés fondamentales oubliées... « Digital Wanderer le 6 mars 2012 - 13:32

[...] sommes en France, un mercredi 1er février 2012 et l'Assemblée Nationale adopte dans l'indifférence générale un texte prévoyant le fichage des empreintes digitales et des photographies numérisées de l'ensemble de [...]

Le « vrai » visage des « gens honnêtes » | BUG BROTHER le 6 mars 2012 - 15:06

[...] de fichage 60 millions de "gens honnêtes"... Voir aussi, pour mieux comprendre ce dont il s'agit : Fichage les tous ! Lobbying pour fichage les bons Français Une histoire du fichage en France Les RG l'ont rêvé, [...]

Biométrie : Pourquoi le « fichier des gens honnêtes » fait grincer des dents « Quartier Didot – Porte de Vanves le 7 mars 2012 - 7:37

[...] députés ont adopté début février en petit comité un texte prévoyant la création d'un fichier répertoriant les empreintes digitales de 45 à 50 m... -voire, à terme, de la quasi-totalité de la population. Son adoption définitive devrait être [...]

Les « commissaires politiques » indignes de la CNIL | BUG BROTHER le 1 juin 2012 - 8:47

[...] à commencer par les télévisions, ne s'étaient pas bousculés pour causer de ce projet de fichage biométrique généralisé de la population française, qui soulève bien plus de problèmes et de questions qu'il n'apportera [...]

des Instants Suspendus » Fichage-les tous ! le 30 juillet 2012 - 19:30

[...] à lire sur owni.fr : <http://owni.fr/2012/02/01/fichez-les-tous> [...]